

Procès-verbal
du conseil d'administration
du 22 novembre 2023

Cette réunion s'est déroulée au siège social de l'association au 27, rue des Clous à Pargny.

Le quorum était atteint pleinement, tous les membres étaient présents, le président ouvre la séance à 20 heures.

Présents :

AUBERTIN Guillaume, AUBERTIN Jean-Pierre, COLON Yvon, FAVRE Jean-Michel, FOUQUET Francis, GILLOT Corinne, MANNEAU Gilles, LENOTRE Noémie (en visioconférence), PAILLARDIN Emmanuel, TABELLION Brigitte

Jean-Pierre AUBERTIN remercie tous les membres pour leur présence.

Ordre du jour :

1. Approbation procès-verbal du CA du 06.09.2023
2. Vidéo 3D : visite virtuelle de l'abbaye au XVIIIème siècle
3. Les Journées d'Etudes Vosgiennes 2023 : bilan
4. Dons aux associations
5. Valorisation des documents
6. Manifestations 2024
7. Site de Mureau : nouveaux objectifs
8. Questions diverses

1. Approbation du PV du CA du 6 septembre 2023

Aucune remarque sur le procès-verbal du conseil d'administration du 6 septembre 2023, il est adopté à l'unanimité.

2. Vidéo 3D : visite virtuelle de l'abbaye au XVIIIème siècle

Le Président explique avoir pris seul la décision de faire élaborer cette vidéo de visite 3D de l'abbaye au 18ème siècle pour faire une surprise mais surtout en guise de remerciements à toutes les personnes qui depuis 7 ans œuvrent à la sauvegarde et à la mise en valeur des vestiges de notre abbaye de Mureau.

La première projection, au cours des Journées d'Etudes Vosgiennes a ému ceux et celles qui travaillent pour l'abbaye et émerveillée l'assistance.

Le coût de la réalisation de cette vidéo est de 2400 euros, financé par le Conseil Régional (1980 euros) et par Monsieur Dominique ROITEL.

Cette vidéo a été projetée de nouveau aux membres du conseil, et maintenant il faut trouver comment la mettre en valeur.

3. Les Journées d'Etudes Vosgiennes 2023 : bilan

Durant 4 jours, se sont 33 intervenants qui se sont succédés,

Interventions d'un contenu très varié et de qualité, suivies par un public important et passionné.

A la lecture des messages reçus à l'issue des ces journées, des paroles prononcées par les intervenants et les participants, et au regard de ce que nous avons vécu, nous pouvons dire que ces Journées d'Etudes Vosgiennes que nous avons organisées ont été un grand succès.

Monsieur le Maire de Liffol dans son message écrit nous remercie d'avoir mis en valeur le patrimoine et l'histoire de la vallée de la Saône et de l'avoir fait à Liffol.

Pour Monsieur ROTHOT, ancien président de la Fédération des Sociétés Savantes des Vosges (FSS88), initiateur de ces Journées, il y a 24 ans : s'étaient les meilleures.

Quelques mots, très élogieux :

Logistique exemplaire, chaleureux accueil, excellente organisation, impeccable logistique, un grand moment pour la Fédération, un grand plaisir à communiquer...

Pour notre association, un très grand moment, un accomplissement au regard de nos premiers objectifs : sauver les derniers vestiges de l'abbaye de Mureau. Un grand merci et toutes mes félicitations à toutes celles et ceux qui ont œuvré à cette réussite et la mise en valeur de notre association.

Il ne faut pas oublier l'implication de nos amis des associations suivantes de la vallée :

- ADCI de Liffol le Grand : photos et vidéo
- JML de Liffol le Grand : chorale et harmonie
- les amis du musée de Liffol le Grand
- Patrimoine et Esprit d'Art de Lafauche

Quelques chiffres :

Nombre d'auditeurs

	MATIN	APRES-MIDI
JEUDI	86	95
VENDREDI	107	VISITES 125
SAMEDI	111	89
DIMANCHE	98	123

Nombre de repas servis

	<u>MIDI</u>	<u>SOIR</u>
<u>JEUDI</u>	46	
<u>VENDREDI</u>	76	
<u>SAMEDI</u>	60	74
<u>DIMANCHE</u>	59	
<u>TOTAL</u>	241	74

Dépenses-recettes

	DEPENSES		RECETTES
impression de documents : livrets, photos,	120,12	CCOV	903,56
impression de documents : affiches, livrets, photos, ...	728,76	Conseil départemental 88	300,00
Achats produits pour collation	276,06		
Achats gobelets	90,27	Vente gobelets	306,00
achats boissons	281,80	Vente boissons	320,75
Achats livres, cartes,...	20,76	Vente livres, cartes,....	60,00
Salle Liffol	420,00		
Repas	5243,00	repas	5675,00
Total	7180,77		7565,31
résultat			+384,54

Ne pas oublier les 2500 euros de nos mécènes

Compte-tenu de l'aide apportée et du bilan financier de cette manifestation, il est décidé à l'unanimité de verser des dons aux associations en reconnaissance de leur aide :

- Patrimoine et Esprit d'Art 100 euros
- Musée de Liffol 100 euros
- JML Liffol 100 euros
- ADCI Liffol 150 euros

Il faut garder en mémoire que nous aurons la possibilité d'acheter à la FSS88 le livre qui paraîtra à la fin de l'été 2024 au prix coûtant, pour un montant maximum de 1200 euros maximum. Nous déciderons au moment voulu. Il est désormais impératif de réfléchir sur la mise en valeur de la vidéo de la visite virtuelle de l'abbaye au 18ème siècle et des vidéos de chaque interventions.

4. Manifestations 2024

_ 18 février 2024 : goûter chantant

Nous avons déjà décidé lors du dernier CA, de l'organisation du goûter chantant avec Vincent, le dimanche 18 février 2024 à 15h00, à la salle des fêtes de Pargny (artiste et salle sont retenus)

- 1er juin 2024 : récital musique des Balkans

Co-organisé avec le service culturel de la Communauté de Communes de l'Ouest des Vosges, ce spectacle aura l'abbaye comme décor. Samedi 1er juin 2024 à 20h30, gratuit

- pas de manifestation programmée au cours de l'été, l'association se tiendra à disposition des personnes souhaitant découvrir le patrimoine du village après un contact auprès de l'Office du Tourisme de l'Ouest des Vosges.

- Journées du Patrimoine 2024

En attente de confirmation, mise en valeur du début de la campagne de fouilles initiées par Noémie et projection de la vidéo visite virtuelle en 3D de notre abbaye sur le mur de la porterie.

5. Objectif pour le site de Mureau

Les premiers objectifs fixés en 2017 sont désormais atteints. Les derniers vestiges de notre abbaye sont sauvegardés. Le conseil à l'unanimité décide de poursuivre cette sauvegarde.

Objectif à long terme :

- un toit sur la porterie. Le Président a la charge de se renseigner auprès de personnes compétentes afin de prévoir les différentes étapes pour arriver à l'objectif défini.

-il est aussi évoqué la possibilité de disposer du terrain correspondant à l'emprise de l'ancienne abbaye, le Président prendra contact avec le propriétaire actuel.

Le projet sera proposé à la prochaine assemblée générale après élaboration par le conseil d'administration.

6. Questions diverses

L'assemblée générale se déroulera le samedi 17 février 2024, comme projeté lors du dernier conseil d'administration, la salle des fêtes de Pargny est retenue.

A l'unanimité, le conseil décide du maintien du montant de l'adhésion à 10 euros.

Conformément aux statuts, chaque année, un tiers de membres est à renouveler. Brigitte, Noémie, Jean-Michel, Jean-Pierre voient leur mandat de 3 ans arriver à terme.

Au questionnement du Président :

- Brigitte, Noémie souhaite poursuivre au sein du conseil,
- Jean-Michel indique ne pas solliciter un nouveau mandat pour des raisons personnelles mais précise qu'il poursuit son travail au sein de l'association.
- le Président informe de son intention de continuer aussi.

Les candidatures de Brigitte, Noémie, Jean-Pierre seront proposées à la prochaine assemblée générale. Le Président est chargé de trouver une personne pour occuper le siège laissé vacant par Jean-Michel.

Le conseil fut clos à 22h. La soirée se termina par le pot de l'amitié.
Merci à Corinne pour l'excellent gâteau aux noix.

Le secrétaire



Guillaume AUBERTIN

Le Président



Jean-Pierre AUBERTIN